

## ALCOOL DÉBUT GROSSESSE

---

Par Alcool Info Service Postée le 23/07/2024 14:10

njour, Je me permets de vous contacter car j'ai appris ma grossesse tardivement soit à presque 6 semaines ou 8 SA. J'ai vu une sage femme pour le suivi de la grossesse et elle m'a fait plutôt peur concernant l'alcool que j'ai consommé avant de savoir que j'étais enceinte. Depuis j'angoisse, j'ai perdu l'appétit et je ne dors pas beaucoup. Je me pose beaucoup de questions sur la santé de bébé. J'ai peur de lui avoir créé des problèmes et j'en suis même venue à me poser la question (et je m'en veux) : est-ce qu'il serait mieux d'avorter pour sa santé ? Mon début de grossesse a été calculé au 3 mai. Soit un début des dernières règles le 20 avril. J'ai essayé de faire un point sur ce que j'avais bu vraiment : 8 mai : la moitié d'un mojito 10 Mai : 1 cocktail prosecco 11 mai : 1 cocktail prosecco 12 mai : 1 coupe de champagne 14 au 20 mai : un apero le soir (vacances) 24 mai : 1 cocktail prosecco 30 mai : 1 verre de vin 1er juin : 1 cocktail prosecco 7 juin : 1 coupe de champagne 8 juin : 2 petit verre de planteur et un fond de champagne (et me souviens avoir vomi ce soir là mais j'avais mangé gras) 12 juin : 2 petits cocktails prosecco Et ensuite plus rien plus rien. Qu'en pensez-vous sincèrement. Je ne suis vraiment pas bien depuis vendredi.04 Je vous remercie d'avance pour votre aide. Bien cordialement.

---

### Mise en ligne le 25/07/2024

Bonjour,

Nous comprenons l'inquiétude que peut générer le fait d'avoir consommé de l'alcool alors que vous ne saviez pas que vous étiez enceinte.

Les informations dont nous disposons se veulent rassurantes lorsque les alcoolisations ont lieu dans les 4 semaines suivant les dernières règles (semaines d'aménorrhée).

C'est à partir de la 5<sup>e</sup> semaine d'aménorrhée que l'exposition à l'alcool (plusieurs alcoolisations massives, c'est-à-dire au-delà de 4 verres ou des consommations quotidiennes au-delà d'un verre) pourrait avoir un impact dans le développement de l'embryon.

Compte tenu des dates que vous nous indiquez et des consommations occasionnelles de 5 verres répartis entre la 5<sup>ème</sup> et la 8<sup>ème</sup> semaine, les risques s'ils ne sont pas inexistantes restent faibles.

Afin de vérifier que tout va bien, vous rassurer complètement et pouvoir vivre votre grossesse de façon sereine et épanouie, nous vous recommandons de contacter les services de consultations dont nous vous joignons les liens ci-dessous. Vous pourrez dialoguer avec des professionnels de santé qui se sont spécialisés sur les questions de grossesse et consommation.

Si ces professionnels l'estiment nécessaire, il est possible de procéder à une échographie plus poussée dans un service spécialisé dans le diagnostic prénatal.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur l'orientation proposée, notre service reste disponible pour vous renseigner. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 20h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit la semaine, de 14h à 20h le we.

Nous vous encourageons à ne pas rester seule avec vos questions

Bien cordialement

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUC**

---

### CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES GROSSESSE ET ADDICTIONS ET COORDINATION

371 av du Doyen Gaston Giraud  
Hôpital Arnaud de Villeneuve - service gynéco-obstétrique  
34295 MONTPELLIER

Tél : 04 67 33 64 77

Site web : [www.chu-montpellier.fr/fr/](http://www.chu-montpellier.fr/fr/)

Secrétariat : Lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Lundi au vendredi de 9h à 17h

Voir la fiche détaillée

---

**CONSULTATION D'ALCOOLOGIE-TABACOLOGIE AU CENTRE HOSPITALIER FRANÇOIS QUESNAY**

2 boulevard Sully  
78200 MANTES LA JOLIE

Tél : 01 34 97 43 24

Site web : [www.ghtyvelinesnord.fr/services/addictologie/ch-mantes-la-jo](http://www.ghtyvelinesnord.fr/services/addictologie/ch-mantes-la-jo)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h, répondeur si absence.

Accueil du public : Consultation médicale sur rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)